

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

A NE PUBLIER QU'AU  
MOMENT DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

COMMUNIQUE NO. 84-A  
Le 9 décembre 1966.

Bureau de Presse,  
750 Troisième Avenue,  
New York, N.Y. 10017  
YUkon 6-5740

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Déclaration prononcée par le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, M. George Ignatieff, devant la Troisième Commission, vendredi après-midi, le 9 décembre 1966.

C'est pour moi un honneur et un privilège de participer à titre de Représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à ce débat qui marque le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'une des organisations les plus importantes et les plus actives au sein des Nations Unies. Au cours des vingt dernières années, Madame la Présidente, la délégation du Canada a joué sa part - une part constructive, à mon sens - en encourageant la croissance et le développement de l'UNICEF. A l'origine, une organisation d'urgence d'après-guerre, sous l'habile direction de Maurice Pate, plus tard, une oeuvre d'assistance aux mères et aux enfants des pays en voie de développement, l'UNICEF étend maintenant la portée de son assistance jusqu'à aider les pays dans des programmes visant tous les aspects de l'épanouissement de leurs enfants.

Aujourd'hui, Madame la Présidente, cette organisation, née des misères et des souffrances qui ont suivi la dernière guerre, s'est transformée en un mouvement durable et ininterrompu voué à travers le monde à l'aide de l'enfance en la préparant à remplir ses responsabilités d'adultes. Madame la Présidente, mon gouvernement appuie de tout coeur le développement constant de l'UNICEF, développement qui lui permettra de poursuivre son importante tâche humanitaire. C'est pourquoi, plus tôt cet après-midi, j'ai eu l'honneur de présenter au Secrétaire-général, au nom de mon gouvernement, un don spécial à l'UNICEF de \$100,000. qui s'ajoute à la contribution de \$1 million que nous versons annuellement à ce fonds. Cette contribution spéciale, Madame la Présidente, le Canada la verse à la mémoire des enfants qui ont perdu la vie, il y a deux mois, dans le désastre d'Aberfan au Pays de Galle et dans l'accident tragique qui s'est récemment produit à Dorion, Province de Québec. Nous espérons qu'on l'acceptera comme une expression tangible et adéquate de la sympathie que les Canadiens manifestent envers les parents qui ont tant souffert à la suite de ces accidents.